

Association du Camp de César
Route de la Roche. 49130 Sainte Gemmes-sur-Loire
E-mail : a.ratour@unimedia.fr
Site : www.campdecesar.org

Le choix de la première ligne de tramway doit contribuer à un maillage complet des transports collectifs dans l'agglomération angevine. La ligne de tramway, partie d'Avrillé, se termine au croisement de la rue de Létanduère et du boulevard d'Arbrissel. Elle s'arrête trop tôt pour améliorer les échanges entre le centre-ville d'Angers et les communes du Sud-Loire. Des problèmes constants de ralentissements ou de bouchons perturbent en effet la circulation automobile au niveau de la RN 260 (rocade vers Cholet et Brissac) et de l'échangeur de Sainte Melaine-sur-Aubance.

Créer une connexion tramway/autobus nouvelle vers le Sud Loire

Cette connexion apporterait un soulagement certain à la situation actuelle.

Première étape : prolonger la ligne de tramway vers Les Ponts-de-Cé. Le projet de Plan local d'urbanisme de la commune prévoit un "corridor potentiel" pour faire passer une ligne de transport en commun en site propre. Ce couloir figure dans les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de cette commune. Le prolongement de ligne emprunterait le boulevard Albert Blanchouin et la section inférieure du boulevard de Lattre de Tassigny jusqu'au niveau de la gendarmerie. Puis il bifurquerait sur la gauche pour rejoindre la RN 260 par l'avenue Gallieni. Un parking-relais serait à réaliser sur un site qui a dû être identifié par les services techniques, Les Ponts-de-Cé étant l'une des quatre communes pouvant être terminus de la seconde ligne de tramway. Ce parking accueillerait les automobilistes, mais également les bus et autocars venus du Sud-Loire. Seconde étape : réaliser, pour ces derniers, un couloir de circulation en site propre sur la RN 260. La fluidité de leur parcours serait assurée, le respect des horaires également. Plus en amont, un ou plusieurs parkings-relais seraient également aménagés (au départ de Brissac....).

Le prolongement de la première ligne serait de 4,5 km. Il en coûterait 90 millions d'euros selon le coût officiel au km ou 142 millions d'euros selon le coût mis en avant par l'opposition municipale à Angers, soit respectivement 56 % ou 88 % de l'enveloppe prévue pour la rocade Sud. .

L'étude d'un prolongement jusqu'à Murs-Erigné n'est pas à écarter.

Ou prendre l'argent alors que de lourdes charges, actuelles et à venir, pèsent sur les finances d'Angers Loire Métropole ? Sur le budget prévisionnel alloué au projet de rocade sud, soit 160 millions d'euros (comme le budget du tramway, il est susceptible, lui aussi, d'être réévalué à la hausse). Certes, le maître d'ouvrage du projet de rocade sud n'est pas l'Agglomération, mais, depuis 2005, le Département. Dans tous les cas, il s'agit d'argent public et les collectivités peuvent trouver un accord qui permette l'amélioration d'un projet d'intérêt général... et ménage le contribuable.

Les trois avantages de ce scénario

1. Plus de chance pour le tramway

La rocade sud, si elle devait être réalisée (en 2015) apporterait une offre de transport concurrentielle à celle du tramway dont l'enjeu est le recul de la présence automobile à l'intérieur d'Angers. Réalisée au plus près du tissu urbain (La Roseraie), la rocade Sud comporterait des échangeurs. Autant d'encouragements supplémentaires à passer par le centre-ville pour les automobilistes qui voudraient relier deux points périphériques de l'agglomération.

2. La rocade sud ou le tramway interdit

La rocade sud empêcherait aussi tout simplement le choix des Ponts-de-Cé comme terminus de la seconde ligne de tramway. La ligne, esquissée dans les documents d'études, emprunterait au sud-est de la gare d'Angers le boulevard de Lattre-de-Tassigny, puis la RN 160. Mais la RN 160 devrait aussi porter l'échangeur qui raccorderait le début de la rocade sud à la RN 260. Un barrage infranchissable pour la ligne de tramway.

3. Première... et dernière chance pour Les Ponts-de-Cé ?

Par ailleurs, le prolongement de la première ligne de tramway jusqu'aux Ponts-de-Cé serait peut-être la première et dernière occasion pour cette commune d'en bénéficier. La commune est en concurrence avec Saint Sylvain d'Anjou, Saint Barthélemy d'Anjou et Trélazé pour recevoir le terminus Est de la seconde ligne. Rien n'indique qu'elle sera choisie : contrairement aux trois autres villes, celle des Ponts-de-Cé n'a pas été citée comme possible terminus par le Président d'Angers Loire Métropole dans sa rencontre du 4 mai avec la presse sur la question du tramway.